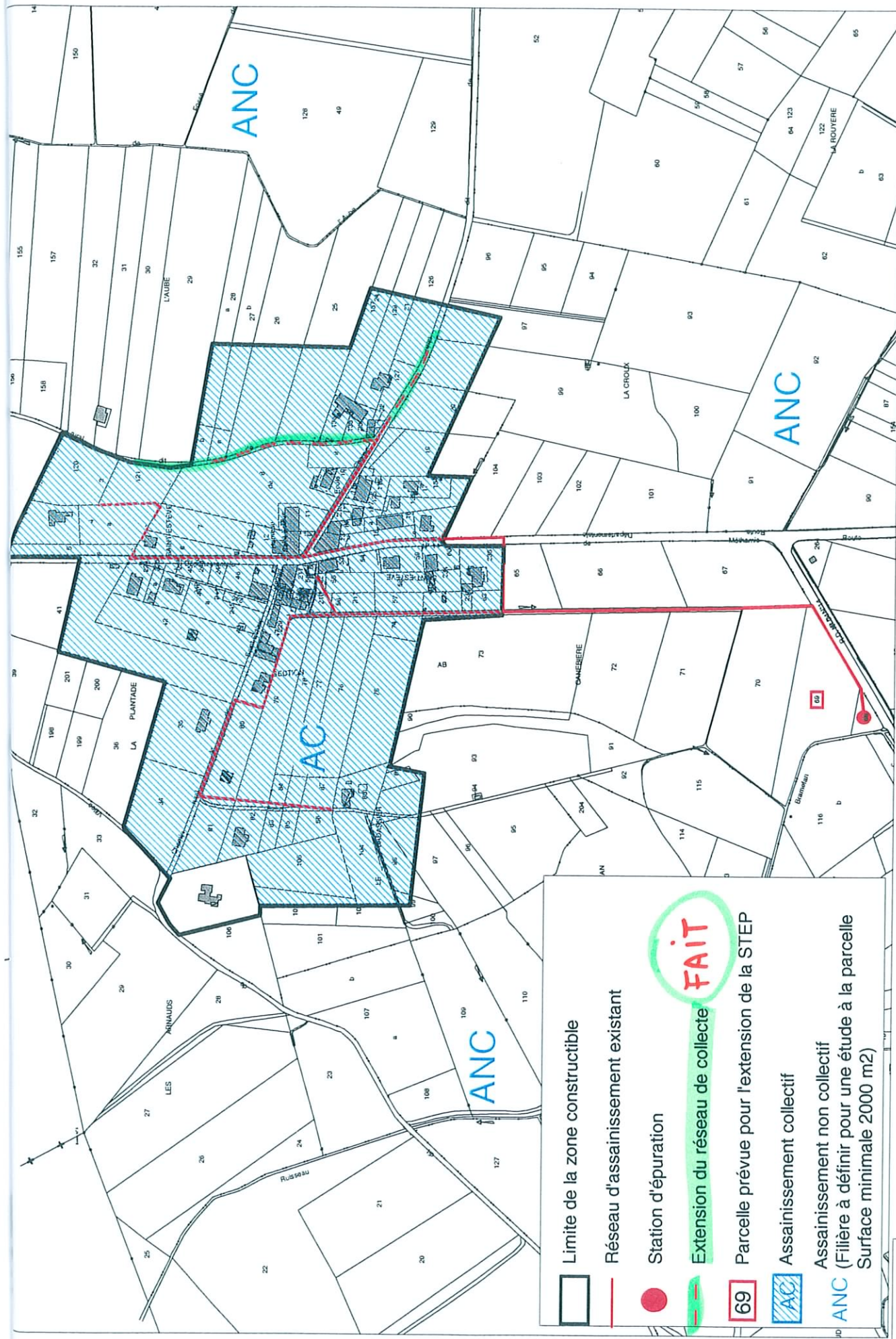


	Limite de la zone constructible
	Réseau d'assainissement existant
	Station d'épuration
	Assainissement collectif
	Assainissement non collectif (Filière à définir pour une étude à la parcelle Surface minimale 2000 m <sup>2</sup> )
	Assainissement non collectif-Aptitude bonne à moyenne (Filière de type tranchées d'infiltration ou filtre à sable vertical non drainé Surface minimale 1500 m <sup>2</sup> )
	Assainissement non collectif-Aptitude mauvaise (Filière à préciser par 1 étude à la parcelle Surface minimale 2000 m <sup>2</sup> )



[ ] Limite de la zone constructible  
 [ ] Réseau d'assainissement existant  
 [●] Station d'épuration  
 [ ] Extension du réseau de collecte **FAIT**  
 [69] Parcelle prévue pour l'extension de la STEP  
 [ ] Assainissement collectif  
 Assainissement non collectif  
 (Filière à définir pour une étude à la parcelle  
 Surface minimale 2000 m2)  
 ANC  
 AC



EURYCE  
 Z.I. du Bois des Lots  
 26 130 Saint Paul Trois Châteaux

Zonage d'assainissement  
 Hameau de Saint Estève

Edition du 29 avril 2004